

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE GOUDET
Du lundi 16 décembre 2019

Etaient présents : Mr LACOUR Joël, Mr CARDOSOT André, Mmes, BRUN Eliette, VEROT Nicole.

Pouvoirs : Mme VERRIER Marie-Hélène, ARNULF Michèle, Mr ARCHER Jean-Pierre
Secrétaire de séance : Mme Eliette BRUN

1. Décisions Modificatives

Monsieur le Maire explique au Conseil qu'il y a lieu de réaffecter des lignes budgétaires sur l'exercice 2019 afin de régler les dernières dépenses d'investissement et de fonctionnement. Il propose les opérations modificatives suivantes :

Recettes de fonctionnement:

Article 744 : + 3 500 €

Dépenses de fonctionnement:

Article 621 : + 3 500 €

Recettes d'investissement :

Article 2151 : + 6 000 €

Article 132 : + 3 000 €

Dépenses d'investissement :

Article 2151 : + 9 000 €

Après délibération, le Conseil Municipal sur proposition du Maire, décide et autorise la décision modificative N°3 ci-dessus.

2. Encaissement de différents chèques

Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à encaisser les chèques liés à

- la vente de terrain à M. Ceysson (440 €), à M. et Mme Mondillon (5 500 €), M. Almoudi (3 840 €),
- un don reçu lié aux inondations de la commune (Mme Reynaud 271.88€) au remboursement de sinistre de groupe AMA (25 407 €),
- dégrèvement taxe foncière (17€),
- trop payé au Notaire Chalet (15€)



Le Maire, Joël LACOUR